

**Réponses de Pierre Ducasse, NPD, Hull-Aylmer
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Pierre Ducasse
<p>1- Services publics de qualité a) Êtes-vous en faveur de services publics de qualité, universellement accessibles et dispensés par des employés permanents de la fonction publique?</p>	<p>Oui. Comme social-démocrate, je crois que les services publics universels sont un élément central d'une société juste et solidaire. C'est un élément fondamental de mes valeurs.</p>
<p>b) Qu'entendez faire pour protéger et améliorer la sécurité alimentaire?</p>	<p>La défense des droits des consommateurs est une de mes priorités personnelles. Sur la question de la sécurité alimentaire, le NPD a été à l'avant-plan pour renforcer les pouvoirs de Santé Canada (droit et même devoir de forcer des rappels, plus d'inspection, amendes plus importantes aux entreprises coupables) et de l'Agence d'inspection des aliments.</p>
<p>c) Êtes-vous en faveur de la vente des édifices fédéraux au secteur privé?</p>	<p>Absolument contre. J'ai d'ailleurs fait une demande par la Loi d'accès à l'information, pour avoir plus de détails sur les projets de vente. Suite à leur "réponse" insatisfaisante, j'ai même déposé une plainte au Commissaire à l'information. Il s'agit d'un détournement de biens publics vers des intérêts privés. C'est un scandale plus gros, selon moi, que le scandale des commandites : on parle de 1,4 milliards de valeur pour les édifices vendus dans la dernière année. Ça n'a aucun sens : c'est comme si vous vendez votre maison pour ensuite prendre un bail de 25 ans comme locataire au double du prix. C'est une action totalement idéologique des conservateurs : ça ne fait aucun sens même d'un point de vue strictement économique.</p>

**Réponses de Pierre Ducasse, NPD, Hull-Aylmer
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Pierre Ducasse
<p>d) Si votre parti prend le pouvoir, s'engagera-t-il à rétablir le Programme de contestation judiciaire et la Commission du droit du Canada?</p>	<p>Oui. M. Layton a été très clair sur cette question. Encore une fois, les conservateurs ont montré leur idéologie rétrograde : une des premières choses qu'ils ont fait au pouvoir était de couper dans des programmes faisant la promotion de l'égalité. Le PCJ, en particulier, a permis à plusieurs groupes minoritaires de faire reconnaître leurs droits, incluant les francophones hors-Québec.</p>
<p>e) Votre parti annulera-t-il les réductions de financement à Condition féminine Canada à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et rétablira-t-il le financement des groupes de femmes qui font un travail de recherche et de représentation?</p>	<p>Oui nous allons rétablir le financement. Jack Layton était d'ailleurs en Outaouais pour parler de cette question. Les conservateurs, dans ce dossier, ont montré leur dogmatisme rigide et leur mépris pour le mouvement féministe, ainsi que des organismes comme Condition féminine Canada. Nous croyons dans l'égalité et nous savons qu'elle n'est pas encore authentiquement atteinte.</p>
<p>f) La dernière fois que le programme de soutien pour les personnes ayant un handicap a été remis à jour, c'est en 1995. Depuis, le coût de la vie a continuellement augmenté. Croyez-vous qu'il est temps de revoir les programmes de soutien pour les personnes ayant un handicap?</p>	<p>Oui. Les gouvernements libéraux et conservateurs ont préféré donner des milliards en coupures d'impôts aux banques et pétrolières, avant d'investir dans des services pour ceux qui en ont de besoin. Notre approche, bien évidemment, est très différente.</p>

**Réponses de Pierre Ducasse, NPD, Hull-Aylmer
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Pierre Ducasse
<p>2- Conditions de travail et négociation dans la fonction publique</p> <p>a) Êtes-vous favorable à ce que le gouvernement réduise son utilisation de travailleurs à statut précaire en cessant de recourir aux agences de placement temporaire et en réduisant le nombre d'employés à temps partiel et à contrat?</p>	<p>Oui. L'utilisation de plus d'employés à temps partiel et par contrat, ainsi que l'utilisation accrue d'agences de placement montre que : 1) les gouvernements précédents ont augmenté la précarité de travail ; 2) il y a un manque de planification au sein des gestionnaires ; 3) c'est une façon de commencer à "privatiser" la fonction publique. Ce sont des constats très durs et nous devons changer cette direction. Nous avons besoin d'un engagement envers plus de stabilité et de sécurité pour plusieurs types d'emplois dans la fonction publique. Nous devons également nous opposer aux nouvelles formes, souvent insidieuses, de privatisation.</p>
<p>b) Les employés du secteur public fédéral veulent que les négociations s'accélèrent et aboutissent à des augmentations salariales équitables. Que ferez-vous pour leur donner satisfaction?</p>	<p>Il faut négocier de bonne foi. Dans le cas d'un gouvernement néo-démocrate, nous nous y engageons. Dans le cas où le NPD ne serait pas au pouvoir, nous serons à vos côtés, comme nous l'avant toujours été. J'ai d'ailleurs personnellement participé à plusieurs événements et rallyes organisés par l'AFPC.</p>
<p>c) Êtes-vous en faveur d'abolir les zones de rémunération distinctes qui s'appliquent aux cols bleus?</p>	<p>Oui, je trouve que cette règle est discriminatoire. Un électricien à Halifax ou à Montréal devrait gagner autant qu'à Calgary ou Vancouver. Je suis cependant en faveur de primes d'éloignement pour les personnes qui habitent des régions très éloignées ou isolées.</p>
<p>d) Croyez-vous que l'équité salariale devrait s'appliquer à tous les employés du secteur public fédéral?</p>	<p>Oui. Le NPD a été à l'avant-plan de cette lutte, en coopération avec le monde syndical. Il n'est pas surprenant que notre caucus comporte 40% de femmes, le plus haut pourcentage pour un parti reconnu dans l'histoire du Canada. L'ensemble des droits des femmes nous préoccupe au plus haut point. C'est un secret pour personne que le NPD est un parti féministe.</p>

**Réponses de Pierre Ducasse, NPD, Hull-Aylmer
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Pierre Ducasse
<p>e) Êtes-vous d'accord pour modifier la partie II du Code canadien du travail afin d'accorder aux travailleuses enceintes ou allaitantes les mêmes droits au retrait préventif que les travailleuses soumises au Code québécois du travail?</p>	<p>Absolument. C'est du gros bon sens. Nous voulons utiliser les meilleures pratiques au sein des provinces pour servir d'exemple pour les autres gouvernements. Nous voulons niveler vers le haut, pas vers le bas.</p>
<p>f) Croyez-vous que la Loi C-45 sur la santé et sécurité devrait s'appliquer aux employés qui travaillent sur la Colline parlementaire?</p>	<p>Oui. Nos députés Paul Dewar et Yvon Godin ont d'ailleurs poussé fortement pour modifier les règles de la Chambre des communes en ce sens. D'ailleurs, le NPD est le seul parti sur la Colline dont les employés sont syndiqués : ce n'est le cas ni des conservateurs, ni des libéraux, ni du Bloc.</p>
<p>3- Système d'imposition plus juste Que comptez-vous faire pour que le système d'imposition cesse d'élargir le fossé qu'il creuse entre les pauvres et les riches?</p>	<p>C'est une question capitale. C'est d'ailleurs un des thèmes centraux de la campagne du NPD. Nous voulons un système d'impôt juste et progressif. Nous nous sommes systématiquement opposés aux coupures d'impôts injustifiées aux 10% des plus riches et aux grandes corporations, qu'ont proposé tant les gouvernements libéraux et conservateurs. Notre position a toujours été claire : une fois que le gouvernement fédéral est tombé en surplus budgétaires, la priorité était le réinvestissement en santé, en éducation, en logement social, en lutte à la pauvreté, à la petite enfance, etc. Plusieurs enjeux que le NPD présente (comme la défense des consommateurs en limitant les taux d'intérêt sur les cartes de crédit) auront des impacts positifs sur la situation de la classe moyenne et des plus pauvres.</p>

**Réponses de Pierre Ducasse, NPD, Hull-Aylmer
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Pierre Ducasse
<p>4- Réseau national de services de garde Appuyez-vous une stratégie nationale de garderies financées par le public afin de répondre aux besoins des familles vivant hors Québec?</p>	<p>Oui, Jack Layton et Olivia Chow ont été des leaders sur cette question. Le NPD a d'ailleurs proposé (et fait adopté par une majorité!!!) un projet de loi pour encadrer un système de garderie sans but lucratif. C'était un projet pan-canadien, mais avec une clause d'asymétrie pour le Québec (en reconnaissance de la nation québécoise, mais aussi en reconnaissance du fait que le Québec a déjà un programme). On ne veut pas s'ingérer dans la gestion de ce programme au Québec, par exemple, mais nous voulons le plus possible "exporter" ailleurs ce programme.</p>
<p>5- Environnement Si votre parti forme le prochain gouvernement, êtes-vous prêt à vous engager à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le rétablissement d'un financement adéquat pour les programmes fédéraux en environnement; • Appuyer les initiatives internationales pour s'engager fermement à réduire nos émissions de gaz à effet de serre; • Faire en sorte que le Canada respecte ses engagements internationaux, en atteignant les cibles convenues lorsque le Canada a signé l'Accord de Kyoto? 	<p>Oui. Oui. Oui. Le NPD est le parti élu au Parlement qui est le plus crédible sur la question de l'environnement. Jack Layton a été un leader sur cette question, notamment en faisant adopter un projet de Loi qui enchâssait des objectifs même supérieurs à Kyoto. Notre plan est le plus crédible. Il se fonde sur une bourse du carbone qui fait payer les grands pollueurs en premier, et non pas faire porter tout le fardeau sur les gens (comme c'est le cas pour les libéraux). La situation est simple : Les conservateurs ne veulent rien faire, les libéraux n'ont rien fait, et le Bloc ne peut rien faire. Il reste le NPD, le parti qui soulève la question de l'environnement au Parlement depuis les années 80. Notre plan va investir dans les solutions : les emplois verts, l'efficacité énergétique, l'investissement dans la recherche d'alternatives, le transport en commun, etc.</p>

**Réponses de Pierre Ducasse, NPD, Hull-Aylmer
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Pierre Ducasse
<p>6- Loi anti-briseurs de grève Avez-vous (ou auriez-vous) voté en faveur ou contre le projet de loi anti-scab déposé en 2007? Quelles actions prendrez-vous pour faire adopter une loi anti-scab au niveau fédéral?</p>	<p>Oui nous avons appuyé, et nous avons toujours appuyé un tel projet de loi. Il y a une, et une seule, raison pour laquelle nous n'avons pas de Loi anti-scab au niveau fédéral : c'est que les gouvernements libéraux et conservateurs précédents se sont toujours battus contre. Le Bloc a proposé plusieurs fois un projet, mais le Bloc est impuissant à changer les choses : c'en est le meilleur exemple.</p>
<p>7- Travailler en français dans la fonction publique fédérale Qu'entendez-vous faire pour promouvoir l'usage du français au sein de la fonction publique, particulièrement dans la région de la capitale nationale?</p>	<p>Nous devons nous assurer que les principes du bilinguisme soient une réalité en pratique. Travailler dans la langue officielle de son choix est un droit au Canada. C'est particulièrement une question sensible dans notre région. Nous devons notamment être plus exigeants dans le bilinguisme des gestionnaires : le bilinguisme chez les dirigeants est une condition importante pour que les employés puissent s'exprimer dans leur langue. Aussi, le NPD a appuyé le projet du Bloc visant à renforcer la reconnaissance du français, par exemple pour les entreprises sous juridiction fédérale exerçant des activités au Québec.</p>